

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Quinze ans de Deûle en fête !

Fête de la musique !

Un nouveau Concert de poche à Saint-André

Oh les Chœurs ! avec les Belles sorties...

A la bidOthèque

page 15

Zoom

« Piste & Love » au Zeppelin

page 22

Brèves

Ville, quartiers et

associations

page 24

Portrait

Thomas au pays

de Skippy

page 29

SPÉCIAL Élections municipales

Dossier page 04



À votre service

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1

59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,

Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population, reçoit les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois à partir de 16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du point d'accès aux droit Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RV. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.

Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos Fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouvert le mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

page 4



Spécial élections municipales

Agenda

page 15



Spectacles, activités et concerts pour tous les goûts

fête de la musique !

Éclats de vie

page 19



Noces d'or : les deux archers et Cupidon

Zoom

page 22



« Piste & Love » au Zeppelin

Brèves

page 24



Ville, associations et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André n° 146 - Avril - Mai 2014 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Herno - Rédactrice en chef : Valérie Pignot - Stagiaire : Caroline Bonte

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribouille, contact@ceagribouille.fr - Impression : La Monoisienne

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (totale et partielle) même partielle en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

André



“Merci !”

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@str.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

Pour ce premier éditorial du nouveau mandat, je tiens tout d'abord à remercier les 4658 Andrésiens qui se sont exprimés pour faire vivre la démocratie locale. Ces élections municipales à Saint-André se sont déroulées dans une atmosphère respectueuse et digne. Notre ville doit continuer à cultiver cet état d'esprit qui participe à la qualité de vie que nous souhaitons préserver.

Evidemment, je remercie particulièrement les 3033 Andrésiens qui m'ont une nouvelle fois fait confiance ! Ce fut un grand honneur de découvrir l'homogénéité des résultats de l'équipe que je menais, dans tous les quartiers de notre ville : belle récompense de notre bilan et de notre volonté de rassemblement de tous les Andrésiens.

Mais les défis à venir sont nombreux : notre ville et sa population évoluent, tout comme la situation économique de notre pays qui nécessite les efforts financiers des collectivités. Notons aussi que la Communauté Urbaine de Lille, à laquelle Saint-André appartient et qui vient de changer de présidence, est amenée à se renforcer pour devenir une véritable Eurométropole de dimension européenne.

Enfin, l'architecture des collectivités locales va certainement se transformer dans les années à venir. Dans ce contexte, à vos côtés, mon équipe s'est engagée à préserver le Saint-André que nous aimons. Dans ce numéro spécial, je vous invite à découvrir vos nouveaux représentants, des élus d'expérience et de nouvelles personnalités, tous engagés à votre service et au service de notre ville.

Bien cordialement,

Maire de Saint-André

Spécial élections mun

Lors du scrutin du 23 mars dernier, la liste « Ensemble, pour le Saint-André que nous aimons ! » a été élue au premier tour des élections municipales. Le samedi suivant, il a été procédé à l'installation du Conseil et à l'élection du maire et des adjoints. Nous vous proposons dans le dossier de ce magazine, de faire connaissance avec votre nouveau Conseil municipal : les élus, leurs délégations, et les commissions de travail qui œuvreront durant ce mandat 2014-2020.

La Ville Sympa...

Installation du Conseil municipal

Le samedi 29 mars a eu lieu la première séance du Conseil municipal au cours de laquelle ont été élus le maire et les adjoints. Rappelons en effet que nous votons pour une liste et que ce sont les membres du nouveau Conseil municipal qui élisent en leur sein le nouveau maire et ses adjoints. Le maire est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés aux 2 premiers tours et à la majorité relative au 3^{ème}. En cas d'égalité du nombre des voix, le plus âgé l'emporte.

Olivier Henno a été élu maire au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés par 31 voix sur 33. Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints selon les mêmes règles. Leur nombre a été fixé à neuf (30 % maximum de l'effectif total). Ont été élus : Elisabeth Masse, André Dubreucq, Pascale Lahouste, Rudy Delaplace, Christelle Delebarre, Philippe Calais, Jean-Pierre Eurin, Claude Wasilkowski et Eric Mielke. Vous les retrouverez dans la double page suivante avec l'ensemble du Conseil municipal.



icipales

... qui veut le rester !

Quelles sont les compétences du Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est chargé de régler les affaires de la Commune par ses délibérations. Aussi, ses compétences sont nombreuses et variées.

Le conseil vote le budget, crée ou supprime les services municipaux, gère le patrimoine communal, décide des travaux, propose des animations, gère les écoles primaires, la voirie, les affaires sociales, etc.

Afin de régenter au mieux ces nombreuses actions, le conseil municipal peut former des commissions de travail disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers (vous retrouverez les commissions créées pour ce mandat pages 8 et 9).

Afin de voter ses délibérations, le Conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est d'ailleurs ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », en cas d'agitation par exemple.



Spécial élections municipales

Le conseil municipal



Olivier Henno
Maire

Ensemble, pour le Saint-André que nous aimons !



Elisabeth Masse

1^{re} adjointe au maire
Chargée des affaires sociales, des
Seniors, de la santé, du logement, des
affaires internationales et de la solidarité



André Dubreucq

2nd adjoint au maire
Chargé des travaux, de l'entretien du
patrimoine, de la sécurité et de
l'accessibilité des bâtiments



Pascale Lahouste

3^{ème} adjointe au maire
Chargée des affaires juridiques, de l'État
civil, du cimetière, de l'administration
générale, de la sécurité



Rudy Delaplace

4^{ème} adjoint au maire
Chargé de la petite enfance de
l'éducation, de l'école numérique, de la
jeunesse, du Projet Éducatif Local, de la
lecture publique, de la famille



Christelle Delebarre

5^{ème} adjointe au maire
Chargée de la communication, de la
culture et de l'animation, de l'école de
musique et de la ville numérique



Philippe Calais

6^{ème} adjoint au maire
Chargé des finances, du développement
économique, de l'emploi, du droit des
soils, et des associations



Jean-Pierre Eurin

7^{ème} adjoint au maire
Chargé des marchés publics et du sport



Claude Wasilkowski

8^{ème} adjointe au maire
Chargée de l'environnement, de la
propreté urbaine, du cadre de vie



Eric Mielke

9^{ème} adjoint au maire
Chargé de la voirie, des transports, de la
citoyenneté et de la proximité



Thérèse Viénon

Conseillère municipale déléguée
Chargée des jumelages



Martine Demuys

Conseillère municipale déléguée
Chargée des ressources humaines



Francis Baekelandt

Conseiller municipal délégué
Chargé de développement durable/
agenda 21 et du fleurissement



**Géraldine Melon
Delemazure**

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la restauration scolaire



Daniel Boucaut

Conseiller municipal délégué
Chargé des affaires patrimoniales
et du tourisme



Danielle Sénéchal

Conseillère municipale déléguée
Chargée de commerce et d'artisanat



Thomas Fabre

Conseiller municipal



Marie-Hélène Follet
Conseillère municipale



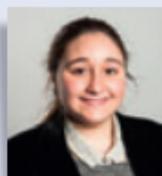
Patrick Colard
Conseiller municipal



Nelly Richard
Conseillère municipale



Sébastien Leblanc
Conseiller municipal



Ambrine Wiart
Conseillère municipale



Michel Sciarino
Conseiller municipal



Isabelle Witterbecq
Conseillère municipale



Nicolas Le Neindre
Conseiller municipal



Nicole Faubry-Hide
Conseillère municipale



Christian Calonne
Conseiller municipal



Florence Leroy
Conseillère municipale



Henri Dusautois
Conseiller municipal



Emmanuel Pic
Conseiller municipal d'opposition



Ghislaine Cavrot
Conseiller municipal d'opposition



Loïc Lebez
Conseiller municipal d'opposition



Patrice Cappelle
Conseiller municipal d'opposition

Autrement avec les Andrésien-nes

*Saint-André, tous acteurs
de notre ville*

*Rassemblement Saint-André
front de gauche*

Les commissions municipales

Quatre grandes commissions municipales ont été établies afin de permettre aux élus de travailler efficacement sur les dossiers:

1^{ère} commission :

Cette commission gèrera les travaux, l'entretien du patrimoine, la sécurité et l'accessibilité des bâtiments, l'environnement, la propreté urbaine, le cadre de vie, la voirie, les transports, le développement durable/agenda 21 et le fleurissement.

Président : André Dubreucq

Présidents délégués : Claude Wasilkowski, Eric Mielke, Francis Baekelandt

Membres : Danielle Sénéchal, Philippe Calais, Martine Demuys, Patrick Colard, Florence Leroy, Géraldine Delemazure, Nicole Faubry-Hide, Marie-Hélène Follet, Sébastien Leblanc, Daniel Boucaut, Thérèse Viémon, Elisabeth Masse, Christelle Delebarre, Isabelle Witterbecq, Emmanuel Pic, Patrice Cappelle

2^{ème} commission :

Cette commission s'occupera de la petite enfance, de l'éducation, de l'école numérique, de la jeunesse, de la lecture publique, de la famille, du Projet Educatif Local, de l'animation et la culture, de l'Ecole de musique, de la ville numérique, du sport, de la restauration scolaire, des affaires patriotiques et du tourisme.

Président : Rudy Delaplace

Présidents délégués : Christelle Delebarre, Jean-Pierre Eurin, Géraldine Delemazure, Daniel Boucaut

Membres : Henri Dusautois, Marie-Hélène Follet, Nelly Richard, Ambrine Wiart, Thomas Fabre, Isabelle Witterbecq, Ghislaine Cavrot, Loïc Lebez



3^{ème} commission :

Cette commission aura en charge les domaines suivants : finances, urbanisme, droit des sols, associations, développement économique, emploi, affaires juridiques, sécurité, administration générale, Etat-civil, cimetière, ressources humaines, artisanat/commerces.

Président : Philippe Calais

Présidentes délégués : Pascale Lahouste, Martine Demuys, Danielle Sénéchal

Membres : André Dubreucq, Rudy Delaplace, Michel Sciarrino, Christian Calonne, Sébastien Leblanc, Nicolas Le Neindre, Thomas Fabre, Jean-Pierre Eurin, Emmanuel Pic, Loïc Lebez, Patrice Cappelle

4^{ème} commission :

Cette commission réglera les actions concernant les Seniors, la santé, la solidarité, le logement, les affaires sociales, les affaires internationales, la citoyenneté, la proximité, et les jumelages.

Président : Elisabeth Masse

Présidents délégués : Eric Mielke, Thérès Viémon

Membres : Claude Wasilkowski, Henri Dusautois, Francis Baekelandt, Patrick Colard, Michel Sciarrino, Christian Calonne, Florence Leroy, Nelly Richard, Ambrine Wiart, Nicolas Le Neindre, Pascale Lahouste, Nicole Faubry-Hide, Ghislaine Cavrot



Un élu communautaire

Cette année, vous le savez, nous avons voté pour élire un Conseil municipal, et, en même temps, le Conseil communautaire. La liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons ! » a obtenu un siège qui sera occupé par Olivier Henno.

Lille Métropole Communauté Urbaine est un établissement de coopération intercommunale instauré en 1966 et composé de 85 communes de l'agglomération. Ses missions sont nombreuses, en particulier dans les domaines qui ne peuvent pas être gérés séparément par les communes, car demandant une cohérence globale. C'est le cas notamment de l'aménagement du territoire (urbanisme, réseau routier) mais aussi de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, du développement durable, de l'emploi et de l'économie. LMCU a également des compétences dans les domaines du tourisme, de la culture et des sports par exemple.

Le Conseil communautaire est composé de 179 élus issus des conseils municipaux des villes partenaires.

Comment contacter un élu ?

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un adjoint, contactez le secrétariat du maire au **03 20 63 07 51** ou l'accueil : **03 20 63 07 50**. Par E-mail : c.maire@ville-saint-andre.fr

Vous pouvez contacter directement les adjoints sur leur adresse mail :

Elisabeth Masse

e.masse@ville-saint-andre.fr

André Dubreucq

a.dubreucq@ville-saint-andre.fr

Pascale Lahouste

p.lahouste@ville-saint-andre.fr

Rudy Delaplace

r.delaplace@ville-saint-andre.fr

Christelle Delebarre

c.delebarre@ville-saint-andre.fr

Philippe Calais

p.calais@ville-saint-andre.fr

Claude Wasilkowski

c.wasilkowski@ville-saint-andre.fr

Jean-Pierre Eurin

jp.eurin@ville-saint-andre.fr

Eric Mielke

e.mielke@ville-saint-andre.fr

Résultats détaillés des élections :

	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Enveloppes ou bulletins annulés	Suffrages exprimés	Saint André : Tous acteurs de notre ville	Autrement avec les andrésien-ne-s	Rassemblement St André Front de Gauche	Liste O.Henno, ensemble pour St André
Bureau 1 : Mairie	1 215	713	15	698	80	111	29	478
Bureau 2 : Groupe scolaire Schuman	1 076	551	16	535	56	86	44	349
Bureau 3 : Château Vandame	1 407	827	24	803	88	131	57	527
Bureau 4 : Salle Saint Jean	1 075	558	28	530	73	73	43	341
Bureau 5 : Groupe scolaire les Peupliers	1 180	726	30	696	73	100	35	488
Bureau 6 : scolaire les Peupliers	1 177	690	36	654	52	90	37	475
Bureau 7 : Salle Saint Jean	1 111	593	20	573	68	78	52	375
Totaux	8 241	4 658	169	4 489	490	669	297	3 033
		56,52%	3,63%	54,47%	10,92%	14,90%	6,62%	67,57%

Changement de jour de collecte des déchets ménagers

5
mai



La société Esterra nous a informés d'une modification des jours de collecte des déchets ménagers : si les déchets non recyclables restent inchangés (le mercredi et samedi matin à partir de 6h), les déchets recyclables, eux, seront récoltés le samedi matin à partir de 6h. Cette modification sera effective à compter du 5 mai prochain. Vous recevrez une information dans votre boîte aux lettres directement par votre prestataire de collecte.

Attention au bruit

Avec l'arrivée des beaux jours, les tondeuses, perceuses, et autres ponceuses vont ressortir de leurs antres... Bon jardinage et bon bricolage à tous, mais attention de ne pas trop importuner les voisins : nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris pour réglementer l'utilisation de tous ces outils dans le cadre de la lutte contre le bruit. Ainsi, vous pouvez utiliser vos appareils **en semaine de 8h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.** Attention, le non-respect de ces dispositions peut être passible d'une contravention.



Passeports

Attention si vous souhaitez partir à l'étranger cet été : l'arrivée des vacances est toujours synonyme d'une recrudescence de demandes et donc, logiquement, d'un allongement du délai d'obtention. Aussi prenez vos précautions et effectuez dès maintenant les démarches.

Renseignements à la direction des services à la population : 03 20 63 34 85.



Le carnet



Naissances : Emma Degrande, le 3 janvier ; Lélia Vandenbossche, le 17 janvier ; Séléna Rivallant, le 28 janvier ; Théophile Fequet, le 5 février ; Jules Desse, le 6 février ; Romane Devogelaere, le 7 février ; Joséphine Hélon Saussé, le 8 février ; Auguste Thiery, le 23 février ; Djibril Sow, le 7 mars ; Marcel Scrite, le 11 mars ; Lima Hamzaoui, le 18 mars ; Joanne Padovani, le 22 mars ; Maé Mohammadi le 19 février ; Antoine et Paul Robinet, le 14 novembre ; Eulalie Rogé, le 21 mars.

Décès : Pierre Leignel, le 23 décembre 2013 ; Alain Verschuere, le 7 janvier ; Nou Vorakoumane, le 20 janvier ; Marie Bodart veuve Philippe, le 29 janvier ; André Desmartin, le 29 janvier ; Patrick Bradefer, le 30 janvier ; Pierre Delval, le 3 février ; Bérandère Tricot veuve Hourez, le 4 février ; Henri Liévin, le 9 février ; Suzanne Fouquy veuve Delannoy, le 9 février ; Bernard Gallet, le 17 février ; Jean-Claude De Tavernier, le 18 février ; Michel Morand, le 20 février ; Antoine Torrès, le 23 février ; Michel Lenglet, le 24 février ; Thérèse Baudet veuve Renard, le 27 février ; Hélène Sagniez épouse Debytère, le 2 mars ; Antoinette Renard veuve Dubernard, le 3 mars ; Yolande Van der Straeten épouse Deroubaix, le 6 mars ; Georgette Vanneste veuve Vermeulen, le 9 mars ; Jacques Vanbaelinghem, le 10 mars ; Agnès Compagnon, le 12 mars ; Pierre Delmotte, le 13 mars

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Olivia et Lucie : un potager pour les bébés

Un potager pour les bébés de la crèche station Bout'chou : c'est le projet d'Olivia et Lucie qui effectuent leur service civique à Saint-André, au sein du service développement durable.

« Nous avons déjà une programmation hebdomadaire jusqu'en juin. Toutes les semaines, nous intervenons auprès des tout-petits afin de les familiariser avec le monde végétal : d'abord des plantations de graines ou de haricots dans des petits pots, puis, le potager lui-même dans la cour de la crèche. »

« Cela permettra aux enfants d'assister à la germination et de comprendre que les plantes ne sont pas des objets stables et immuables. »

Le service civique permet tous les ans à des jeunes de découvrir le monde professionnel en travaillant dans des collectivités ou des associations. Olivia souhaitait travailler avec des enfants. Bien que dirigée vers le développement durable, elle sera totalement dans son élément avec ce projet sur la crèche. Cette année lui permettra de faire le point sur son projet professionnel. Après une année à travailler, elle envisage peut-être de reprendre des études à la fin de son service.

Lucie, elle, souhaitait s'investir auprès des personnes âgées, mais la demande étant très forte (10 postulants pour 4 places), elle a été orientée vers le développement durable, pour lequel elle a aussi un intérêt. De son côté, elle avait déjà travaillé en crèche comme animatrice : elle n'est donc pas dépaymée à la station Bout'Chou. Elle est décidée à reprendre des études après son service civique, peut-être en psychologie.

Pour toutes les deux, cette année représentera une expérience supplémentaire toujours utile pour leur avenir professionnel ou personnel.



Une permanence comptable pour les impôts



Remplir votre déclaration de revenus pour les impôts est un véritable casse-tête ? La mairie de Saint-André vous propose un nouveau service pour vous aider. Une permanence fiscale a été mise en place dans le cadre du Point d'Accès au Droit (PAD). Des experts-comptables seront là pour répondre à toutes vos questions le vendredi 16 mai de 9h à 12h et de 13h15 à 17h sur rendez-vous de 20 minutes. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil au 03 20 63 07 50. Le jeudi 15 mai après-midi, le barreau de Lille mettra également à notre disposition un avocat fiscaliste afin de vous donner des informations supplémentaires.

Renseignements complémentaires : 03 20 63 07 50.

La Journée de l'accès au droit

La 3^{ème} édition de la journée de l'accès au droit se déroulera le mercredi 18 juin prochain de 9h à 12h. Vous connaissez désormais le principe de cette journée de découverte : lors de ces « portes ouvertes », vous pouvez rencontrer librement et sans rendez-vous les professionnels du droit qui tiennent permanence en mairie de Saint-André tout au long de l'année dans le cadre du PAD. Ces derniers sont là pour vous conseiller dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : famille, problème de voisinage ou avec une administration, logement, copropriété, consommation, aide aux victimes, discrimination...



Pour plus d'information : 03 20 63 07 50 ou sur le site de la ville : www.villesaintandre.fr



La météo pollinique



Vous êtes allergique et vous aimeriez pouvoir prévoir les risques de crise ? La météo pollinique vous permet de connaître le niveau de dissémination des pollens. Vous pouvez vous inscrire à la météo pollinique sur www.appanpc.fr. Vous recevrez régulièrement les indices allergiques de la semaine avec les niveaux de risque selon les espèces végétales. Le site vous donne également des conseils de prévention. Vous trouverez également le lien sur le site de la ville : www.villesaintandre.fr.



Agenda

A la bidOthèque

Au programme de la bidOthèque ce printemps :

La Fête du Jeu organisée en collaboration avec l'école Desbordes-Valmore, l'école Les Peupliers et sa BCD, les Scouts et Guides de France, le Relais Assistantes Maternelles, le Service Jeunesse, le CAJE, les Éclaireurs et Éclaireuses de France.

samedi 24 mai de 15h à 18h dans le parc Vandame

Les rencontres-échanges pour désigner les prix de la bidOthèque auront lieu :

*mardi 20 mai à 20h au Zeppelin pour le Prix adulte
mercredi 21 mai à 14h au 97.Jeunes pour le Prix adolescent*

«**De l'art ou du cochon (petites histoires de l'art)** » de Edouard Manceau et Andy Guérif :

projet d'écriture autour de l'album avec 10 classes de CE2, CM1, et CM2.

Les travaux réalisés par les enfants seront exposés dans le hall de la mairie du 3 au 17 juin.

1^{er} mai

Braderie du muguet, de 8h à 16h ;
Fête du travail, dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h15.

8 mai

Thé dansant :
Saint-André/Wieliczka, salle André-Wauquier ;
Commémoration de la victoire au monument aux morts à 11h50.

10 mai

Commémoration de l'esclavage au monument aux morts à 10h30.

17 mai

Bal folk, FCPE Collège Jean-Moulin, salle André-Wauquier.

22 mai

Concerts de poche, à 20h, salle André-Wauquier
Tarifs : 9 et 5€
Ballade en Baie de Somme : voyage de printemps du Club Nord Madame.

Du 30 mai au 1^{er} juin

Représentation théâtrale VPSE, salle André-Wauquier.

5 juin

Sortie au musée du Louvre-Lens avec le Club Nord Madame ;
Visite de l'exposition temporaire « Le désastre de la guerre, 1800-2014 » et « La galerie du temps ».

8 juin

Deûle en Fête.

Du 7 au 9 juin

Tournoi de Foot International, par le COTIF.

11 juin

Assemblée Générale de Nord Madame.

12 juin

Les Chœurs de l'opéra, les Belles sorties, à 20h30 salle André-Wauquier.

18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin à 18h.

21 juin

Fête de la musique, place du Général-De-Gaulle à 20h.

24 juin

Don du sang de 10h à 19h.

26 juin

Spectacle de fin d'année du Théâtre de Pinocchio.

28 juin

Spectacle de Corps et Métaphore, salle André-Wauquier ;
Fête de la Saint-Jean, par le Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.

13 juillet

Feu d'artifice, parc Vandame vers 22h30.

14 juillet

Fête nationale, dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h ;
Course cycliste à partir de 10h.

16 juillet

Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv au monument aux morts à 18h.

Oh les Chœurs ! avec les Belles sorties...



Réplique
The Duke's progress
Szymanowski - 2011

Les Belles Sorties est un dispositif de Lille Métropole qui propose à l'ensemble des communes de moins de 15 000 habitants, des spectacles de haute qualité artistique accessibles à chacun. La prochaine édition à Saint-André vous permettra de réviser tous vos grands classiques de l'opéra, grâce au spectacle « Oh les Chœurs ! ». Ce concert est organisé à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Chœur de l'Opéra de Lille. Cette soirée « best'of » réunira les airs les plus célèbres des spectacles créés ces dernières années à l'Opéra de Lille. Faust, Carmen, Cendrillon, mais aussi Rigoletto, la Traviata ou la Flûte enchantée : autant d'incoutournables monuments du répertoire. Une belle soirée d'opéra en perspective !

Direction Yves Parmentier
Le 12 juin à 20h30 à Saint-André -
salle André-Wauquier
Réservations au 03 20 63 07 46
Gratuit

Un nouveau Concert de poche à Saint-André

Nous retrouverons avec plaisir les concerts de poche à Saint-André le 22 mai prochain avec le quatuor **Modigliani** et **Edgar Moreau**. Le quatuor Modigliani, formé en 2003 par des amis proches, est devenu l'un des plus demandés au monde. Il s'est produit dans les plus grandes salles à Paris, à Vienne, à Londres, à Amsterdam, à Washington, à Zurich. Dans les saisons à venir on le verra notamment au Japon et en Australie. Nous aurons la chance d'avoir dans notre commune cet ensemble titulaire de nombreux premiers prix (concours internationaux d'Eindhoven, Young Concert Artists Auditions à New-York...). Le quatuor Modigliani s'est également vu confier la direction artistique des rencontres musicales d'Évian 2014.

Le 22 mai, Modigliani nous interprétera le quintette en ut majeur de Schubert. Cette œuvre, dont l'adagio offre l'une des plus belles pages de la musique classique, se caractérise par la présence d'un second violoncelle, contrairement aux quintettes traditionnels qui associent un alto supplémentaire aux 4 instruments du quatuor. Dans le rôle du violoncelliste additionnel, Edgar Moreau, 20 ans, révélation instrumentale de l'année 2013 aux Victoires de la Musique classique. Ce virtuose déjà bardé de titres, a commencé l'étude du violoncelle à 4 ans, et se produit auprès des plus grands ensembles ou en solo depuis l'âge de 11 ans. Des instruments prestigieux sublimeront le talent de ces 5 musiciens. Une soirée d'exception pour tous les esthètes.

Avec le soutien de Mécénat Musical Société Générale, de la SPEDIDAM, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Ministère de l'éducation nationale, de l'ACSE, des Eaux du Nord, de GDF Suez, du Conseil Général du Nord, de Lille Métropole Communauté Urbaine

Jeudi 22 mai à 20h, Salle André-Wauquier 9€ et 5€ tarif réduit
Réservations : 03 20 63 07 46 ou 01 60 71 69 35



Dimanche
8
Juin

Quinze ans de Deûle en fête !

La 15^{ème} édition de Deûle en Fête se déroulera le week-end de la Pentecôte. L'occasion idéale pour partager une agréable journée en famille ou entre amis !

A Saint-André, nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 8 juin dans le parc du Canon d'or (angle rue de la gare et Faidherbe) pour démarrer l'évènement dès 14h30 avec les jeux anciens, à disposition toute la journée. De belles balades en calèche vous seront également proposées dans les rues de la ville.

A 15h aura lieu la parade de la Cie Transe Express « Colin tampon ». Beaucoup d'entre vous se souviennent du spectacle Maudits Sonnants que nous avait offert cette troupe il y a plusieurs années, avec ses tambours suspendus dans les airs par une grande grue. Cette fois, ils nous reviennent dans un spectacle inspiré des Tambours Suisses, ces escortes des personnalités : vous pourrez jouer les VIP avec ces tambours-comédiens !

A 15h30 et 18h30 : Les Joyes du Mariage : spectacle burlesque et interactif.

La compagnie *Acidu* vous fera voyager au Moyen-âge avec « Les Joyes du mariage ». D'un côté, un mari un peu lâche, ivrogne et plutôt radin. De l'autre, une épouse coriace, rouée, sentimentale et mère poule qui n'hésite pas à sortir ses griffes au moindre faux pas. A ce couple, ajoutez la famille, les amis et les voisins (le public). Vous obtiendrez : une pincée de jalousie, un zeste d'autorité parentale, un soupçon d'ingratitude filiale ainsi qu'une bonne louche de rouerie conjugale.

16h30 : Dissident Chaber

C'est dans une ambiance festive et délirante que cette fanfare en treillis et paillettes défilera sous vos yeux. Armés de cuivres, saxophones, percussions et guitare électrique, les artistes revisiteront de façon explosive les hits des années 80.

17h30 : Le Grand Zingali et ses joyeux *ferailistes* (de la Cie des Tréteaux du cœur volant) vous entraînent dans une flânerie foraine.

Faites place aux joyeux *ferailistes* qui viennent s'installer dans notre ville avec leur bric-à-brac : fil de fer, feu, tissus aériens, et roue Cyr. Entre le monde forain et le monde du cirque, la compagnie vous proposera un moment de dépassement total.

Dimanche 8 juin parc du Canon d'Or à partir de 14h30

Renseignements complémentaires : service animation/culture 03 20 63 07 46.



Samedi
21 Juin
Toute la journée

Agenda

La salsa de Yuri Buenaventura et des artistes locaux dans toute la ville pour **la fête de la musique !**



Yuri Buenaventura

Le Colombien Yuri Buenaventura saura mettre l'ambiance en vous faisant danser sur les rythmes de la salsa ! Yuri affiche avec fierté ses origines et utilise d'ailleurs le nom de sa ville de naissance pour la scène. C'est en faisant ses études en économie à

Paris qu'il se découvre une vocation pour la musique. Il commence à chanter et acquiert une certaine réputation lorsqu'il reprend la chanson de Brel, « Ne me quitte pas ». Depuis, il ne cesse de faire danser les amateurs de salsa : révisez vos pas !

21h place du Général-de-Gaulle

Un rendez-vous pour la bonne cause

Comme vous nous l'annoncions dans le magazine précédent, le Conseil des Jeunes s'associera à la fête de la musique dans le cadre de son action pour la lutte contre le cancer. Plusieurs stands de prévention seront à votre disposition sur le plateau d'évolution du site Ducrocq tout l'après-midi.

Lili Road

À 20h, (re)découvrez Lili Road, une artiste pétillante et naturelle dont l'univers se situe entre pop-rock et country. Ses textes sont écrits en français et en anglais sur des mélodies efficaces appuyées par une voix au timbre clair qui mêle puissance et émotion. Son premier album « Apologie » sera bientôt disponible.

20h place du Général-de-Gaulle



Le bus Diabolo et la tournée de Saint-André

Grande nouveauté pour cette édition 2014 :

le bus diabolo, qui tournera dans les différents quartiers de la ville de 15h à 20h et marquera des arrêts en plusieurs points (au Café de la Mairie, au Tom's, Carré d'as, au Saint-André et au Village des Antiquaires) où les groupes joueront pour vous. Embarquez à bord de ce car et vivez pleinement cette expérience musicale grâce à des artistes locaux que vous aurez l'occasion de découvrir tout au long de ce périple.



Éclats de vie



Noces d'or : les deux archers et Cupidon



Est-ce la flèche de Cupidon qui a transpercé ces deux fervents amateurs de tir à l'arc ? Peut-être, quand, en 1962, lors du mariage du frère de Francis Baekelandt, Paulette Lefebvre prend l'initiative d'inviter celui-ci à danser. En tout cas, le charme agit et Francis s'empresse de demander la main de Paulette avant de partir au service militaire. Mariés en 1964 à Leforest, ils s'installent à Saint-André en 1975.

Paulette a travaillé en filature, puis comme nourrice et surveillante scolaire à Saint-André, tandis que Francis a effectué toute sa carrière à Kuhlmann : entré provisoirement, il y passe finalement 42 ans, terminant son parcours comme technicien supérieur en méthodologie. M. et Mme Baekelandt ont de nombreux loisirs mais celui qui a occupé sans doute le plus de place est bien le tir à l'arc. Ils ont reçu de nombreux titres dans cette discipline dont celui de « roi des archers de la compagnie de Lille » et se sont chargés de l'initiation des tireurs, y compris des aveugles et malvoyants.

La cérémonie de leurs noces d'or a revêtu un caractère particulier puisque M. Baekelandt est un habitué de la mairie : il est en effet conseiller municipal depuis 2001. Francis et Paulette ont eu 2 garçons et 2 filles qui leur ont donné 13 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants.





Leur première carte d'électeur

Le 3 mars dernier, une vingtaine de jeunes citoyens ont reçu des mains des élus andrésiens leur première carte d'électeur. Cette cérémonie est l'occasion de marquer solennellement ce moment important de l'entrée dans la citoyenneté. La carte était assortie du « passeport pour la majorité » édité par le CDAD (conseil départemental de l'accès au droit) du Nord, un livret qui leur explique quels sont désormais leurs nouveaux droits, mais aussi leurs devoirs et leurs responsabilités.

Lors de la cérémonie, les jeunes électeurs ont également reçu une carte de donneur de sang, fournie par le délégué à la promotion du don du sang en présence de M. Verdon, président de l'association des donneurs de sang de Saint-André/Marquette/Wambrechies.



Le retour des Ch'ti chefs

Après le beau succès rencontré auprès des enfants et de leurs parents l'an dernier, le challenge Ch'ti chefs est renouvelé ce printemps, à l'initiative de Ludovic Valencu, cuisinier au restaurant scolaire Schuman et Dominique Lhermitte, responsable des centres de loisirs. En effet, ces 29 et 30 avril, dix enfants inscrits aux centres de loisirs de Saint-André vont s'affronter derrière leurs fourneaux. Le mardi 29, les enfants iront « faire leur marché » sur la place de Gaulle ; de nombreux commerçants andrésiens participeront d'ailleurs aussi à l'animation en fournissant gracieusement des aliments. L'après-midi, une première épreuve consistera à réaliser une recette imposée. Le lendemain, quizz culinaire et épreuve finale avec création d'une recette originale sur un thème imposé. Nous reviendrons plus longuement sur cet événement dans le prochain numéro de votre magazine, avec notamment, les résultats !



Saint-André au temps des poilus : portraits et vie quotidienne

Le coup d'envoi des commémorations consacrées au centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale a été donné à Saint-André le 12 avril dernier. À cette occasion, la ville de Saint-André vous a proposé une reconstitution de la vie des combattants de l'époque dans le parc Vandame. Vous avez été nombreux à venir découvrir le campement reconstitué par les associations Usarg et Front Schwein et à assister aux « batailles ».

Le même jour a été inaugurée l'exposition « Saint-André au temps des poilus : portraits et vie quotidienne ». Cette exposition a été réalisée à partir de documents conservés par des Andrésiens de souche ou d'adoption, ainsi que des souvenirs de descendants de poilus et d'archives portant sur notre commune.

Le parti a été pris en effet de s'intéresser plus à la vie quotidienne qu'au récit des grandes batailles et mouvements de troupes. On y apprend par exemple comment les Andrésiens de l'époque étaient sommés de délivrer une partie de leurs biens ou récoltes, de loger l'occupant, ou de se séparer de leurs animaux (chevaux, pigeons) ; comment certains furent déportés comme otages ou enrôlés de force pour travailler pour l'ennemi, ou encore fusillés pour des motifs futiles.

Une partie de l'exposition est également consacrée à des portraits de poilus, pour la plupart originaires du Nord et ayant un lien avec des habitants de Saint-André. Plusieurs sont morts pour la France, d'autres ne se sont jamais remis du front, certains ont rapporté des dessins ou des photos, autant de témoignages de première main émouvants.

Cette exposition est visible dans le hall de la mairie aux horaires d'ouverture, jusqu'au 8 mai.



Zoom

« Piste & Love »



Thomas Dequidt

« Lorsque l'on est sur scène, c'est très clair. Il y a le public qui est là pour vous regarder, et moi je suis là pour donner ce que je peux donner. C'est un cadre qui me permet de me lâcher ». Thomas Dequidt.

Le vendredi 23 mai à 20h, le Zeppelin vous propose du cirque, et plus précisément du jonglage et de la danse-contact. Spectacle présenté et créé par deux artistes, Thomas Dequidt et Antoine Clée, **« Piste & Love » a reçu le prix du public au festival international du spectacle du jeune public du Grand-Bornand 2010.**

Les deux artistes se rencontrent au cours d'une formation professionnelle au Centre des Arts du cirque de Lomme. Ils aiment tous les deux la danse-contact et lorsqu'ils jouent ensemble, des connexions se créent. Ils forment alors la compagnie **« le Cirque Inachevé »** qui donnera naissance en 2009 à **« Piste & Love »**.

Jouant les classiques du muet et du burlesque, dans un pur style **« Laurel et Hardy »**, les deux personnages se retrouvent seuls face au public, sans musique, sans décors, sans texte, et n'ont que leur corps et leurs objets pour jouer. Les corps se percutent, s'attirent, se repoussent, se stabilisent, se pèsent, jusqu'à faire éclater au grand jour une complicité dans le jeu, une harmonie profonde et de l'humour.



Thomas Dequidt & Antoine Clée



au Zeppelin



Zeppelin - Piste & Love - Cirque
Cie Le Cirque inachevé
Vendredi 23 mai à 20h
Tout public



Rencontre avec Thomas Dequidt

C'est vers l'âge de 14-15 ans que Thomas Dequidt reçoit une cassette vidéo sur le jonglage et commence à pratiquer cette discipline. Ce n'était pas vraiment un rêve de gamin, mais lorsqu'il débute, le déclic se fait : il continue à s'entraîner et la passion s'installe petit à petit. Près de son domicile, se trouve l'école de cirque « le cirqu'en cavale » qui propose des ateliers. Thomas a l'opportunité de s'essayer à plusieurs disciplines mais, à cette époque, il n'est toujours pas dans l'optique de se produire devant un public.

Après le Baccalauréat, il entame un BTS agricole pour suivre la même voie que son père. « Avec le temps, je me suis rendu compte que ce milieu n'était pas le mien ». En parallèle, l'artiste continue de pratiquer le jonglage, qui représentait une sorte d'échappatoire. Après avoir obtenu son BTS, il décide de passer des concours dans des écoles de cirque.

Il passera un an à l'école de Mougins, près de Cannes, puis trois ans à Lomme. Aujourd'hui, Thomas n'envisage plus son futur sans l'univers du cirque. « Depuis trois ans, je travaille sur mon solo « Go on » qui devrait voir le jour en mars-avril 2015 ». Un projet dans lequel l'artiste proposera une interprétation jonglée et dansée de l'album de rock « Stonedhenge » de Ten years after. En parallèle, d'autres projets sont en cours, notamment avec un collectif de jongleurs *massives*, « Protocole », mais aussi avec Farid Berki, un pionnier du hip-hop en France.

Brèves de ville

Effervescence à l'École de Musique

Le printemps est toujours une période de pleine activité à l'école municipale de musique : les élèves préparent leur examen de passage et les auditions de fin d'année scolaire : celles-ci auront lieu les **lundi 30 juin, mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet, salle Saint-Jean et auditorium Michel-Krisine**. Auparavant, vous aurez pu assister à l'audition des ateliers « chorales d'enfants » le **28 mai à 19h30 salle Wauquier** et à celle des ateliers « jardin et éveil musical » (enfants 5/6 ans) le **mercredi 4 juin à la salle Wauquier**.



Autre grand moment : les semaines musicales qui sont la conclusion du travail effectué avec les enfants des écoles de la ville, en partenariat avec leurs professeurs et les enseignants et intervenants de l'école de musique. Ces semaines se dérouleront du **lundi 12 mai au mercredi 4 juin**. Les écoliers de Schuman, des Peupliers, de la Cessoie et de Saint-Joseph donneront leurs représentations sur les thèmes du « temps qui passe », du cinéma, des danses de salon, du jardin, de l'environnement, des Beatles, du Gospel, et de la musique tzigane ! Grande variété donc pour ces concerts qui auront lieu à **18h ou 19h30 à la salle Wauquier** (programme détaillé sur le site de la ville ou à l'école de musique).

Notez également que l'orchestre Nou's hot big band ira donner un concert à Dormagen le **17 mai**. Si tout cela vous a donné envie de vous (re)mettre à la musique, les réinscriptions et inscriptions sont programmées du **mercredi 25 juin au mercredi 2 juillet**, et, pour les inscriptions seulement, du **2 au 12 septembre (après-midi et soirée)**. Les dossiers seront disponibles à partir du **1^{er} juin** (secrétariat de l'école ou site de la ville).

Renseignements au **03 20 40 76 91 (l'après-midi)** ou sur **www.villesaintandre.fr**

Les commerçants andrésiens invités au Clos Fleuri

Les commerçants de Saint-André ont toujours manifesté un esprit de service envers les personnes âgées de la commune et notamment pour les résidents de l'Ehpad du Clos Fleuri. Pour les remercier d'être autant à l'écoute de nos aînés, Pascale Michon, directrice du Clos Fleuri et toute son équipe, ont eu l'idée de les convier à une petite cérémonie. Vingt-cinq commerçants ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés le 18 février dernier avec les résidents autour d'un apéritif.





Inauguration du nouveau centre médico-psychologique

Ce nouveau centre médico-psychologique (CMP) est le regroupement des deux CMP anciennement situés à Saint-André rue Leclerc, et à Lambersart.

Le centre médico-psychologique a pour objectif d'améliorer les soins aux plus jeunes avec une offre plus variée et des locaux plus vastes. Le travail en équipe se trouve ainsi renforcé et les moyens améliorés. Le CMP Lille Ouest se situe dans une ancienne clinique du site Ulysse-Trélat, totalement rénovée pour pouvoir accueillir dans des conditions optimales des bébés, enfants et adolescents. Le centre a été inauguré le 20 mars dernier.

Centre médico-psychologique
128 avenue de Lattre-de-Tassigny
Saint-André

Renseignements sur : www.epsm-al.fr
contact@epsm-al.fr - Tél. : 03 28 38 51 17



Ce fut l'occasion pour certains d'entre eux de se remémorer le temps de leur activité professionnelle, et de les mettre à l'honneur. En effet, 9 résidents sont d'anciens commerçants : M. Parmentier (boucherie) Mmes Boulenguer (chaussures et maroquinerie), Boussemart (pharmacie) Desmaele (banque), Delobel (coiffure), Druelle (prêt-à-porter), Du Puis (alimentation générale), Guilbert (cyclomoteurs et vélos), et enfin la doyenne de la ville, Mme Deleforterie, 106 ans au mois de mai, (jardinerie).

Les aînés ont pu échanger et se sentir reconnus, toujours intégrés dans la vie communale. Les commerçants ont également beaucoup apprécié cette rencontre qu'ils ont qualifiée de sympathique, conviviale et chaleureuse.



Photographe : Manuel Comy

Cours d'aïkido à l'USSA Arts Martiaux

L'USSA Arts martiaux propose des cours d'aïkido aux adultes et adolescents. L'aïkido (« voix de la concordance des énergies ») est un art martial fondé au début du 20^{ème} siècle. Il peut se pratiquer à mains nues ou avec des armes (sabre ou bâton) et utilise la force de l'adversaire pour la détourner. Il ne s'agit pas « d'empêcher l'orage, mais de le détourner pour éviter les dégâts ».

C'est donc une bonne technique de self-défense. Mais au-delà de ça, l'apprentissage de l'aïkido est complet : physique (développement harmonieux de tout le corps), technique (développement des réflexes et de l'équilibre) et moral (respect, non-violence, maîtrise de soi).

Les cours de l'USSA arts martiaux sont dispensés par un professeur diplômé d'état niveau 5^{ème} dan. Ils se déroulent au dojo, avenue des Peupliers le mardi et le jeudi de 19h à 21h.

**Si vous êtes intéressés, prenez contact au 06 15 58 03 50
ou par E-mail : jeanpierre.thomas78@sfr.fr**



Un plateau de mini-basketteurs

Dans le cadre de son label Ecole Française de Mini Basket (EFMB), l'USSA Basket a organisé un plateau le mercredi 19 mars dernier. Une cinquantaine d'enfants des catégories Baby et Minis ont profité de 7 ateliers différents. L'association a reçu les clubs de Toufflers et Lille qui ont passé un bon moment convivial autour de ces activités. Les petits basketteurs ont également bénéficié de stages durant les vacances de février. Ces stages sont ouverts à tous les Andrésiens de 6 à 11 ans. **Si ce sport vous tente, n'hésitez pas à visiter le site Internet de l'association : www.ussabasket.fr**



Spectacle de fin d'année du Théâtre Pinocchio

Les comédiens amateurs du Théâtre Pinocchio vous présenteront leur nouveau spectacle le 26 juin prochain à la salle Wauquier. Deux séances sont prévues dans la journée pour les écoles (à 10h et 14h) et la séance tout publique aura lieu à 19h30.

Quatre mini-pièces sont au programme :

- « **L'île de Kiritimati** », petite fable philosophique jouée par 13 enfants de 5 à 10 ans.
- « **Le collier** », suspense policier interprété par 13 enfants de 6 à 10 ans
- « **Fleurs de béton et autres petits sketches** », joués par 8 adolescents
- « **Télésketches, ou la télé comme on l'aime** », revue et corrigée par 10 adultes.

Le rideau va se lever... Bon spectacle !

Pour tout renseignement et inscriptions : 06 89 94 71 71 ou nadju@live.fr



Stages de secourisme organisés par le CEC



Chaque année le Comité des échanges Culturels organise des stages de formation au secourisme, sanctionnés par l'obtention du diplôme national PSC 1. Depuis 40 ans, des centaines de scolaires (à partir de 10 ans), de professionnels ou d'ainés

ont été initiés aux gestes qui sauvent. Bernard Tettelin, président du CEC et Patrick Leblanc secrétaire de l'association de Moniteurs de secourisme (UDPS 59) encadrent ces stages aux premiers secours. Si vous aussi, vous souhaitez apprendre à vous comporter efficacement en cas d'accident, vous pouvez vous inscrire au CEC. Dès qu'une dizaine de personnes se manifestent, un stage est organisé. Le dernier a eu lieu en mars, le prochain est prévu en juin.

Pour vous inscrire, appelez le 03 20 51 63 05 (le matin) ou écrivez à l'adresse suivante : tebassos@orange.fr.

Venez pique-niquer avec l'Arcosa

L'ARCOSA (Union des Commerçants et Artisans de Saint-André) organise le **mardi 10 juin** en partenariat avec la ville de Saint-André un **Pique-Nique-Concert de 19 h à 22 h dans le parc Vandame**.

Le principe ? Apportez votre pique-nique, installez-vous et dégustez au son de l'orchestre de variété. Au programme également de cette déclinaison de la fête des voisins, une tombola !



18^{ème} Tournoi de Football international

L'événement sportif de l'année à Saint-André, le Tournoi International de foot organisé par le Cotif, se déroulera cette année les 7, 8 et 9 juin. Une première pour l'édition 2014 : la présence d'une équipe asiatique avec le club de JEF United en provenance du Japon.

Le tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage des équipes a eu lieu le 15 mars ; en voici les résultats :

Groupe A : RC Lens (France), FC Twente (Pays-Bas), FC Bruges (Belgique)

Groupe B : JEF United (Japon), Etoile Rouge de Belgrade (Serbie), Panathinaikos FC (Grèce)

Groupe C : Olympique de Marseille (France), AIK Stockholm (Suède), Athletic Club de Bilbao (Espagne)

Groupe D : US Saint-André (France), FC Copenhague (Danemark), Benfica Lisbonne (Portugal)

Les jeunes footballeurs de 17 ans, issus de ces clubs prestigieux seront les champions de demain et nous proposeront sûrement de grands moments de sport lors de ces matches.

Le coup d'envoi sera donné le 7 juin à 9h au stade Caby et la finale est programmée le lundi 9 à 18h au stade Ketels.

Renseignements supplémentaires : <http://ussa.pagesperso-orange.fr>



Nouvelles entreprises

Groupe Protec Métropole

3, rue de l'église

Agence de sécurité : gardiennage de sites

- surveillance de soirées - transports privés

- garde rapprochée

Contact : Arnaud DELATTRE

Tél. : 03 66 72 44 58 ou

06 71 11 94 92

Société LOCUFIER

4 bis, avenue des Violettes

Locufier couverture, spécialiste des toitures

- dépannage, rénovation, création :

tuiles, ardoises, zinc, toiture végétale,

polycarbonate, bac acier, fibrociment,

membrane d'étanchéité - fenêtres de toit

- panneaux solaires

Tél. : 03 20 35 66 27

E-Mail : contact@locufier.fr

Site Internet : www.locufier.fr

IMM-LOC

3, rue de l'église

Agence immobilière spécialiste de la

location sur la Métropole Lilloise et vente

- accompagnement à chaque étape de la

réalisation du projet

Contact : Caroline PONT

Tél. : 06 23 00 16 80

E-Mail : Contact@imm-loc.fr

Site Internet : www.imm-loc.fr

Pour les toutous propres...



Des distributeurs de sachets pour déchets canins sont à disposition des propriétaires de chien un peu partout dans les quartiers de Saint-André. Bien repérables, il s'agit de simples distributeurs « rouleaux » ou de totems comme ci-contre. Au cours de vos balades avec Médor, vous trouverez ces distributeurs aux squares de la Renaissance et Kuhlmann, rue Leclerc (face mairie et parking Schuman), rue des Vertes-Feuilles, rond-point Lanoy-Blin, rue Lino-Ventura, avenue de la Marne, à la Vino (angle Leclerc et angle Tassigny), au Canon d'Or, rue des Acacias, rue Sainte-Hélène, rue de Boufflers, rue de la Filature, square Desrousseaux, rue des Hironnelles, rue Romanet, rue Henri-Dunant. Avec tout cela, plus d'excuses pour retrouver des déjections sur les trottoirs ! Alors merci aux maîtres des gentils toutous de penser à la propreté de nos trottoirs...

Des arbres pour la rue Pasteur

Les travaux de voirie de la rue Pasteur étant terminés, des arbres ont été plantés par le service environnement afin de donner la touche finale et de ramener un peu de nature dans l'environnement. Ainsi, une quinzaine de plates-bandes ponctuent la rue, composées d'un hêtre, avec au pied, des bosquets de lavande, graminées et heuchères (plante vivace à floraison estivale).



Bennes à déchets verts

Retour des beaux jours rime avec jardinage et déchets verts. Aussi la ville de Saint-André met à nouveau à votre disposition les bennes spécifiquement prévues pour les déchets de jardinage les samedis 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, et 8 novembre.

Les bennes seront installées avenue des Peupliers (parking du lycée des Vertes-Feuilles) et à l'angle des rues des mésanges et des hironnelles.

Thomas au pays de Skippy

Thomas est un jeune Andrésien de 16 ans qui a toujours eu envie de voyager ! Ce goût a dû être attisé encore un peu plus par les deux années qu'il a passées aux Etats-Unis avec ses parents. Aussi, le jour où il entend parler du programme d'échange organisé par le Rotary Club, il n'hésite pas un instant et postule.

« Je me suis rendu compte qu'il ne fallait pas forcément attendre d'être adulte pour pouvoir voyager. J'ai passé un entretien au Rotary pour exposer mes motivations et j'ai été retenu. »

Le Rotary Club organise l'accueil des jeunes dans des familles des pays partenaires. Vous pouvez d'ailleurs vous-même postuler pour devenir famille d'accueil pour des jeunes étrangers venant en France. Cette façon de visiter un autre pays reste très économique car il ne reste au jeune qu'à assurer les frais de transport, d'assurance et de visa (voir sur www.rotary.org.fr).

L'Australie était le deuxième choix de Thomas après la Nouvelle-Zélande, aux antipodes de la France !

« C'est sans doute un peu stupide mais j'ai toujours eu envie de voyager le plus loin possible de chez moi. J'ai atterri à l'aéroport de Melbourne l'été dernier où ma première famille d'accueil m'a récupéré. Le premier mois n'a pas été facile : j'étais épuisé par le décalage horaire ; quant à la température ici, c'est l'horreur : on a eu une semaine entière au dessus de 45 degrés ! J'ai passé 7 jours dans l'eau ! »

Ces petits désagréments n'ont pas empêchés Thomas de très vite apprécier la vie en Australie :

« La vie d'un lycéen est très différente en Australie : nous avons 2 à 3 heures de cours en moins par jour que chez nous et nous choisissons nos matières parmi une longue liste avec notamment beaucoup de matières manuelles ou artistiques. Les cours sont plus décontractés, il y a moins d'exams, par contre nous devons soigner notre apparence et porter un uniforme, avec cravate ! Le plus difficile en cours a été la compréhension de la langue car les Australiens ont un accent très prononcé, mais je m'y suis fait. Aujourd'hui, je m'inquiète plus pour le bac français, car à force de ne plus parler ma langue, je fais des fautes... »



Thomas rencontre régulièrement les autres « exchange students » de tous les pays, profite de son temps libre pour faire du sport, aller à la plage, découvrir des paysages magnifiques et faire des rencontres et expériences enrichissantes. Il a eu l'occasion de passer une semaine en mer, une autre en stage de surf...

« Je suis allé au plus grand festival de musique pour mineurs au monde et j'ai noué des bébés kangourous... Il y a une phrase qui résume bien cette année que je passe, la plus belle de ma vie : « exchange is not a year in a life but a life in a year » (un échange, ce n'est pas une année dans une vie mais une vie dans une année). Ça sonne mieux en anglais, non ? »



Thomas John

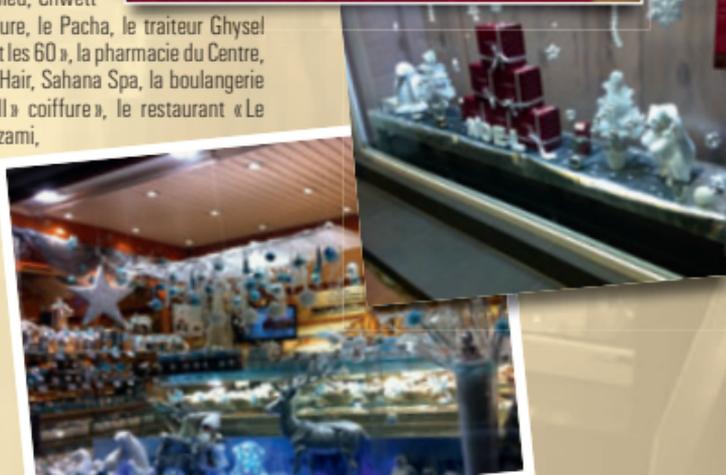
Le retour du concours de vitrine pour les commerçants

À la demande du bureau de l'Union Commerciale de Saint-André (Arcosa), il a été décidé de relancer le concours des « Vitrites de Noël », après une interruption de quelques années. Pour la version 2013, 25 commerçants et artisans ont participé. Comme pour la cérémonie des César, il y avait plusieurs prix décernés.

Ainsi, la Boulangerie Devulder a reçu le prix du décor, le prix de la mise en scène et le prix de la création artistique. Le prix du meilleur éclairage a été décerné au fleuriste « le Choix des Fleurs » et le Grand Prix du Jury a été remis à Saint-André optique.

Ont participé au concours : le restaurant « l'Essentiel », St-André Optique, Allianz assurances, la pharmacie du Belvédère, la boulangerie Devulder, l'Oiseau bleu, Chwett boutique, Optikal II, OR'EL coiffure, le Pacha, le traiteur Ghysel (Centre et Bel-Air), le salon « Salut les 60 », la pharmacie du Centre, le Crédit Agricole, le salon Coiff'Hair, Sahana Spa, la boulangerie « Le Bel-Air », le Salon « Fairbell » coiffure », le restaurant « Le Nouveau cèdre », le toiletteur Nozami, « Le Choix des fleurs », le magasin d'ameublement et décoration So & Lo.

Merci et bravo à tous !



Et voici notre traditionnel concours que vous êtes toujours aussi nombreux à apprécier. Certains de nos lecteurs sont mêmes de fidèles participants depuis des années : bonne chance à ceux là... comme aux débutants !

- 1. Quels noms portent les 2 associations qui ont reconstitué les campements de la guerre 14/18 le 12 avril dernier ?**
- 2. Quel est le numéro de la page où l'on site les Beatles ?**
- 3. A quelle date aura lieu la prochaine journée d'accès au droit ?**
- 4. Quel pays va participer pour la 1^{ère} fois au tournoi de foot international ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 21 juin :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 146, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de janvier-février : **Jacques Derue** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : 15 ans.
- 2 : le gaspillage alimentaire.
- 3 : le forum des métiers au collège Saint-Joseph.
- 4 : le sourire.

A vibrant street festival scene. In the foreground, a woman in a black dress with a red skirt is performing a handstand inside a large red hula hoop. The background is filled with people in various costumes, including a man in a brown robe and a woman in a red dress. A crowd of people is watching the performance. In the bottom left, a band is playing brass instruments. In the bottom right, a woman is holding a black hat. The overall atmosphere is festive and colorful.

Dimanche 8 juin
15^{ème} édition de

Deûle en
Fête

Renseignements complémentaires : service animation/culture 03 20 63 07 46.

Saint  André